

## Carte communale de la Pauvreté 2014

### Préfecture Meknès

Tableau 1 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité selon le milieu de résidence en 2014

Désignation	Taux de pauvreté (en %)			Taux de vulnérabilité (%)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Préfecture Meknès	1,5	7,9	2,6	6,6	19,2	8,8
Région Fès-Meknès	1,9	10,2	5,1	8,1	22,6	13,8
Maroc	1,6	9,5	4,8	7,9	19,4	12,5

**Tableau 2 : Indicateurs communaux de la pauvreté et de la vulnérabilité en 2014**

<b>Communes de la Préfecture de Meknès</b>	<b>Taux de pauvreté (en%)</b>	<b>Indice volumétrique (en%)</b>	<b>Indice de sévérité (en%)</b>	<b>Taux de vulnérabilité (en%)</b>
Meknès (M)	0,57	0,07	0,02	4,58
Al Machouar - Stinia (M)	0,93	0,13	0,03	5,84
Boufakrane (M)	2,81	0,45	0,11	11,12
Toulal (M)	0,98	0,13	0,03	7,07
My Idriss Zerhoun (M)	3,14	0,48	0,12	11,99
Ouislane (M)	2,27	0,31	0,07	11,25
Ain Jemaa (AC)	17,39	3,58	1,07	26,95
Ain Karma (AC)	20,01	4,02	1,18	30,07
Zoualet (AC)	21,94	4,48	1,33	30,72
M'haya (AC)	4,3	0,64	0,15	16,2
Haj Kaddour (AC)	7	1,21	0,32	19,24
N'zalat (AC)	0,43	0,06	0,01	2,58
Ain Jemaa	7,68	1,43	0,41	20,07
Ain Karma-Oued Rommane	8,57	1,75	0,54	19,75
Ain Orma	3,45	0,59	0,16	12,99
Ait Ouallal	5,6	1,03	0,3	16,23
Dar Oum Soltane	7,85	1,51	0,45	19,67
Dkhissa	3,66	0,61	0,16	13,68
Majjate	5,05	0,88	0,24	15,65
M'haya	12,02	2,62	0,86	24,41
Oued Jdida	5,09	0,91	0,26	16,3
Sidi Slimane Moul Al Kifane	8,22	1,49	0,42	21,25
Charqaoua	12,84	2,55	0,78	28
MRhassiyine	3,75	0,74	0,22	12,13
N'zalat Bni Amar	9,36	1,87	0,57	20,85
Oualili	3,8	0,67	0,19	13,92
Sidi Abdellah Al Khayat	15,44	3,43	1,12	25,69

## Concepts et définition de la pauvreté monétaire

- **Taux de pauvreté monétaire** : c'est la proportion des personnes pauvres dans la population, voire le pourcentage des individus membres d'un ménage dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté monétaire. En 2014, ce seuil est de 4667 DH par personne et par an en milieu urbain et de 4312 DH par personne et par an en milieu rural;
- **Indice volumétrique de la pauvreté** : c'est une mesure de l'intensité de la pauvreté monétaire, qui évalue l'écart moyen qui sépare le seuil de la pauvreté et la dépense par tête des ménages pauvres. Elle rend compte du transfert de ressources qu'il faudrait opérer pour porter la dépense de consommation de toute personne pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté. Plus cet indice est grand, plus le déficit global des revenus des pauvres par rapport au seuil de la pauvreté est grand ;
- **Indice de sévérité de la pauvreté** : c'est une mesure de la gravité de la pauvreté qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres dans la mesure de la pauvreté monétaire. Cet indice augmente parallèlement à l'augmentation de l'écart entre le seuil de pauvreté et les dépenses de consommation des pauvres ;
- **Taux de vulnérabilité** : c'est la proportion des individus qui ne sont pas pauvres, mais qui vivent sous le risque de la pauvreté, c'est-à-dire ceux membres d'un ménage dont la dépense par personne et par an se situe, en 2014, entre 4667 DH et 7001 DH dans le milieu urbain, et entre 4312 DH et 6468 DH dans le milieu rural ;